



SOMMAIRE

	Pages
Point 9 de l'ordre du jour :	
Discussion générale (suite)	
Discours de M. Matsebula (Souaziland)	1
Discours de M. Masmoudi (Tunisie)	3
Discours de M. Khalid (Soudan)	9
Discours de M. Benhima (Maroc)	13

Président : M. Stanisław TREPCZYŃSKI (Pologne).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. MATSEBULA (Souaziland) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je vous apporte, à vous et, par votre intermédiaire, à cette assemblée des nations, les salutations de Sa Majesté le roi Sobhuza II et celles du Gouvernement et du peuple de Souaziland. Ces salutations s'accompagnent de l'espoir et de la certitude que la vingt-septième session de l'Assemblée générale constituera un hommage et un service à l'humanité tout entière. Vous apportez à cette éminente assemblée une expérience longue et remarquable des affaires internationales, tout imprégnée de l'histoire de votre pays, la Pologne. Pendant la session historique de l'an dernier, votre prédécesseur, M. Adam Malik, a présidé l'Assemblée avec autant d'originalité que de savoir-faire et de charme. Ma délégation est remplie de l'heureuse certitude que les travaux de la présente session, que vous dirigez si bien, seront couronnés de succès.

2. Alors que vous prenez en main les rênes de cet organisme international suprême, il apparaît dans le monde de nouvelles zones de tension. Certaines zones plus anciennes et tristement connues n'ont pas ressenti d'amélioration, d'autres sont en proie à des tensions renouvelées, mais dans quelques-unes, très peu nombreuses, des zones autrefois troublées il semble s'annoncer une réconciliation et une entente véritables. Les limites géographiques elles-mêmes, qui permettaient autrefois d'endiguer les conflits et les tensions, se sont estompées, si bien que les effets de la mésestente sont ressentis de manière immédiate, tragique et injuste par des hommes innocents à l'autre bout du monde. Nous sommes manifestement en présence d'un engagement mondial et la représentation mondiale qu'est l'Assemblée devrait le percevoir dans toute son ampleur et toute sa vérité.

3. Cet organisme, cette assemblée, est l'expression même d'une société internationale où se manifestent à chaque

instant la réciprocité et l'interdépendance profonde des nations. Les problèmes locaux ne restent pas nécessairement circonscrits et nous, en tant que communauté des nations, manquerions de réalisme en voulant les traiter isolément. C'est pour cette raison que ma délégation voit avec la plus profonde inquiétude la gravité continue, et même croissante, du conflit arabo-israélien. L'incapacité persistante d'aboutir à une solution durable exige de toute évidence que tous les hommes de bon sens lui accordent d'urgence leur attention et que l'on renforce, au besoin que l'on remanie, l'appareil créé par l'Assemblée pour essayer de régler la situation.

4. Il est très regrettable que les efforts déployés par M. Jarring afin de trouver une solution positive au problème, d'assurer la paix et de donner si possible une souveraineté nationale réelle à toutes les nations du Moyen-Orient se soient heurtés à des obstacles. Aucun homme de conscience ne saurait excuser la mort de personnes innocentes et nous espérons que l'on trouvera une solution pour mettre fin à cette tragédie humaine.

5. Le Souaziland voudrait que tous les peuples opprimés soient libérés au plus tôt, car nous pensons que tous les hommes ont reçu de Dieu le droit à l'autodétermination. Dénier aux hommes ce droit inaliénable n'est pas seulement mal faire, c'est commettre un acte inhumain.

6. Nous sommes pour le gouvernement de la majorité et pour une démocratie non raciale. Le Souaziland est partisan de moyens pacifiques, non violents pour susciter des changements politiques. Nous espérons que nos voisins d'Afrique du Sud, du Mozambique, de Guinée (Bissau) et d'Angola suivront notre exemple.

7. Le Souaziland, comme l'avons dit par le passé, ne saurait approuver la violence où que ce soit dans le monde. Nous continuons de préconiser l'application de méthodes pacifiques en vue de changements non violents. Cependant, si l'on veut que la non-violence aboutisse, il faut laisser agir des facteurs non violents de changement ou d'action politique. Pour cette raison, nous regrettons que l'expression politique résultant des travaux de la Commission Pearce en Rhodésie du Sud ait été étouffée. Le régime Smith, une fois de plus, a prouvé sa mauvaise foi à l'égard de la majorité africaine et a semé des graines d'amertume et de méfiance nouvelles qui, un jour, fourniront une récolte de violence et de tristesse à la population du pays. En Namibie, nous attendons l'aboutissement favorable des négociations destinées à transférer le pouvoir à la population.

8. Après deux guerres mondiales qui ont anéanti des millions d'êtres humains, des nations et des gouvernements;

après des siècles de chauvinisme et de régionalisme; après l'épanouissement progressif de la conscience internationale, le Souaziland est entré aux Nations Unies et a fait siens les nobles idéaux de la Charte. De ce point de vue, le règlement pacifique des différends, sans recours à la force, est d'importance primordiale. Nous ne saurions donc nous associer à aucun acte de violence, où qu'il soit pratiqué, en tant que moyen de régler les différends.

9. Ainsi, la guerre qui se poursuit en Asie du Sud-Est, et dans laquelle interviennent des forces extérieures à la région, est condamnable et doit être menée le plus tôt possible à une conclusion pacifique. De l'avis de ma délégation, les populations de l'Asie du Sud-Est sont les plus qualifiées pour juger des institutions qu'elles devront se donner afin d'assurer leur existence et la réalisation de leur destin.

10. Nous condamnons la violence qui sévit en Irlande du Nord, parmi les chrétiens de cette province britannique troublée; nous la condamnons en Afrique, où certains groupes l'ont largement utilisée pour parvenir rapidement au pouvoir. Nous la condamnons particulièrement dans ses manifestations mondiales de piraterie aérienne, de détournements d'avions, de terrorisme pratiqué à grande échelle, souvent au hasard, et d'enlèvements politiques. Ces actes odieux, qui causent fréquemment la mort ou la mutilation d'innocents, mettent les administrations sur les dents et menacent des services publics de première importance, sont particulièrement répréhensibles et barbares. Ils absorbent des ressources nationales qui pourraient être consacrées à améliorer les conditions d'existence des déshérités de ce monde.

11. Dans deux régions importantes et influentes, l'unité nationale qui n'existait pas naguère éclaire maintenant d'espoir l'avenir des pays intéressés comme celui des autres pays encore ravagés par des conflits. Je pense, bien entendu, à l'Allemagne de l'Est et à l'Allemagne de l'Ouest ainsi qu'à la Corée du Nord et à la Corée du Sud. Cette unité n'a pas été tissée aisément et elle n'est pas encore achevée. De l'avis de ma délégation, l'Assemblée devrait saluer cette évolution et n'agir en aucun cas d'une manière qui puisse en empêcher le plein épanouissement.

12. L'Accord de Simla conclu entre l'Inde et le Pakistan marque une étape importante vers le retour à des relations normales et harmonieuses dans le sous-continent indien. Cependant, le Souaziland, qui a été l'un des premiers à reconnaître le Bangladesh, demande à l'Assemblée de reconnaître que les 75 millions d'habitants de ce pays ont le droit d'être accueillis dans notre famille des nations.

13. Les épreuves, les souffrances, le gaspillage insensé de ressources humaines et matérielles provoqués par deux guerres mondiales et les nombreux affrontements qui ont suivi ne sont jamais absents de notre esprit. Les énergies ainsi dépensées pourraient être reconstituées et dirigées vers une amélioration de la vie des hommes, dans le monde entier. On possède maintenant les connaissances techniques nécessaires pour orienter tous ces efforts vers une course à la paix et au progrès. Les régions de la terre et de l'espace qui ne connaissent pas encore l'effet des armes devraient recevoir toute notre attention afin que nous puissions, sans

tarder, en assurer le développement pacifique dans l'intérêt de tous les hommes. Je pense particulièrement aux fonds des mers et des océans, à la lune et à l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes certainement capables de créer les structures juridiques et administratives qui, enrichies par les fruits d'une solidarité humaine véritable, permettront d'atteindre cet objectif.

14. A cet égard, il convient d'examiner à nouveau la résolution 2832 (XVI) dont le Souaziland avait été l'un des auteurs l'année dernière et qui déclare l'océan Indien zone de paix. Cette région qui, récemment encore, n'était pas considérée comme une zone militaire sensible, commence à retenir l'attention moins pacifique de certaines puissances. Les nations qui considèrent à juste titre que l'océan Indien est à leur porte n'ont pas de desseins nucléaires ni d'ambitions hostiles dans la région. Elles sont les premières à vouloir que les autres puissances considèrent l'océan Indien de la même manière. A moins que les mers et les océans du monde ne soient reconnus comme étant exclusivement des zones de développement pacifique et économique, il deviendra de plus en plus difficile d'empêcher leur utilisation à des fins non pacifiques.

15. La paix, la sécurité, la prospérité sont indivisibles. L'économie mondiale ne peut prospérer dans l'insécurité. Ma délégation pense que l'indépendance véritable découle de la force économique. Elle découle d'une utilisation soigneusement conçue de toutes les ressources nationales, humaines et matérielles. Nous avons récemment été témoins d'une détente entre l'Est et l'Ouest, qui a ouvert à ces pays de vastes possibilités de commerce et de financement du développement. Cependant, ma délégation note avec une vive inquiétude l'absence d'une clause à l'intention des pays en voie de développement et se demande comment on parviendra jamais à réduire le fossé économique et technique entre les pays développés et le tiers monde. Cela, associé aux perspectives inquiétantes de la Communauté économique européenne, fait croire à ma délégation que les pays du tiers monde devraient se charger de gérer et de développer leur économie et chercher à s'intégrer plus rapidement au grand courant de l'économie mondiale en réclamant une part équitable du commerce international, en intensifiant le commerce entre eux, en transférant chez eux les techniques modernes et en facilitant l'accès de leurs produits finis aux marchés des pays développés.

16. Les pays développés devraient assouplir leur politique économique à l'égard des nations moins développées et favoriser une coopération systématique, accompagnée de volonté politique, afin d'adoucir certains des facteurs extérieurs défavorables sur lesquels les pays en voie de développement n'ont aucun contrôle.

17. Je voudrais maintenant réaffirmer que le Souaziland est fermement décidé à maintenir le non-alignement et que nous sommes prêts à défendre les droits légitimes de tous les hommes, quelles que soient leur couleur, leur race ou leur croyance.

18. Enfin, l'Organisation possède le bien le plus précieux : l'avenir. Ensemble, en tant que Membres de cette organisation unique, nous pouvons trouver dans 26 années d'expérience le courage de nous libérer de la tyrannie du

présent et, grâce aux merveilleuses ressources de notre globe, porter l'humanité aux cimes de la liberté, de la justice, de la paix, du bonheur et de la prospérité. C'est là le destin auquel nous devons tous aspirer, c'est là le destin de gloire réservé à l'humanité.

19. M. MASMOUDI (Tunisie) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous saluer en tant que représentant de ce pays ami qui fut un modèle de résistance pour tous ceux qui, refusant la démission, s'engagèrent à votre exemple dans le combat libérateur. Nous vous saluons en tant que dirigeant de ce peuple martyr qui, dans le sang et dans le feu, a su porter l'endurance jusqu'aux limites extrêmes de l'humain et qui, par le feu et par le sang, a su donner à l'élan collectif et individuel de ses fils les titres de noblesse, la valeur éthique et la référence historique de ce que l'on appelait alors déjà le terrorisme des maquisards et de ce qui n'était, en fait, que votre résistance héroïque aux forces du mal. Nous vous saluons aussi en tant que témoin de ce que fut la barbarie, le racisme, qui puisaient dans le ghetto de Varsovie pour entretenir les fours crématoires. Nous vous saluons enfin en tant qu'incarnation du triomphe de l'esprit du bien sur l'esprit du mal, dont les manifestations et les variantes à travers l'histoire sont le nazisme, le colonialisme et le sionisme. Nul autre que vous n'est plus qualifié pour diriger avec autant d'autorité que de sérénité les difficiles débats de la vingt-septième session de l'Assemblée.

20. En vous associant dans un même hommage, vous et notre distingué collègue, le président Malik, votre prédécesseur, nous voudrions saluer les remarquables efforts de l'Europe dans sa politique de détente et de sécurité, en même temps que ces lueurs de détente politique encore pâles qui montent sur l'Indochine et que nous espérons voir bientôt devenir l'aube, puis enfin le jour dans ces contrées du soleil levant plongées depuis des décennies dans les nuits de l'intolérance et de l'hégémonie. Les qualités de cœur et d'esprit de M. Malik et de U Thant, ainsi que la volonté de changement qui animait tous les Membres de notre organisation, nous avaient déjà valu de rétablir la Chine populaire dans ses justes droits et à sa juste place dans notre organisation.

21. Avec vous, Monsieur le Président, et avec M. Kurt Waldheim, notre nouveau secrétaire général, avec ce que vous représentez comme trésor d'imagination, de force de caractère et de force de création, compte tenu aussi de ces exigences de changement qu'expriment tous nos collègues sans exception, avec plus ou moins de bonheur, avec plus ou moins de clarté, parfois avec un rien de lassitude et d'anxiété qui témoigne plus de l'irritation que de la rébellion, plus de la volonté de réformer que du scepticisme stérile, avec vous, dis-je, nous nous attendons à mieux et à plus que ce qui a été fait par vos prédécesseurs et qui constitue un bilan positif qui les honore et nous honore tous.

22. Comment servir afin de concourir à vos propres efforts, au milieu de ces tempêtes qui se répètent, des obstacles et des difficultés qui se dressent sur votre chemin, en dépit des supergrands qui n'encouragent pas toujours, en dépit aussi des petits et moyens qui défient souvent et malgré toutes ces tracasseries budgétaires qui ne finissent

pas et qui ajoutent aux soucis quotidiens de notre secrétaire général ?

23. Comment servir ? dis-je. Pour la Tunisie, servir valablement et efficacement, c'est apporter sa modeste contribution en vous communiquant d'abord sa sensibilité, sa manière de percevoir notre univers et son évolution, en s'obligeant à vous dire ce qu'elle croit être juste, vrai, sans biaiser, sans tricher et au risque de heurter la sensibilité de certains collègues que nous n'avons aucune raison de viser et que, d'avance, avec votre permission, nous prions d'excuser notre démarche dans la mesure où ils se croient désignés par nos propos.

24. Nous ne sommes pas venus ici comme on va à une réunion électorale pour faire monter les enchères. Nous ne sommes pas non plus venus comme on va dans une salle de spectacle pour y acclamer son champion ou la vedette du jour. Non, nous sommes venus avec le sentiment — écoutez-moi bien — de conspirer dans le bon sens et on peut conspirer dans le bon sens — au sens où l'entend Charles Maurras quand il dit : "Nous conspirons à déterminer un état d'esprit." Cet état d'esprit nous le destinons essentiellement à suggérer, à susciter, à seconder un coup, un élan, le coup moral, celui qui en finit avec le coup de force et les coups d'Etat, celui qui réduit en poussière les barrières entre les hommes, celui qui propose une autre procédure, comme par exemple la pratique excessive du droit de veto, dont la survivance, telle qu'elle est exercée, jure avec l'esprit de notre temps et avec les exigences d'équité, d'harmonie, de fluidité dans les rapports humains auxquels nous aspirons tous et partout. La survivance du veto répondait, certes, aux nécessités de l'après-guerre, au lendemain de cette terrible guerre dont nous devons — et nous formulons une seconde fois notre reconnaissance — la victoire notamment aux grandes puissances, aux Etats-Unis d'Amérique et à l'URSS, qui avaient, à juste titre, bénéficié du droit de veto afin d'établir la concorde entre elles. Mais le monde a évolué depuis. D'autres réalités se sont créées avec, en conséquence, de nouvelles forces, de nouveaux problèmes et de nouvelles exigences, la défense de la paix et des Nations Unies devenant, comme le bon sens, la chose la mieux partagée.

25. Il y a quelque gêne pour l'esprit contemporain d'admettre, comme la pratique du veto semble le laisser entendre — et nous voudrions ne pas avoir raison —, qu'il y a des pays majeurs et des pays mineurs. Nous entendons bien que chaque pays a son poids spécifique et l'autorité et le rayonnement qui s'y rattachent. Le poids des Etats-Unis d'Amérique ou celui de l'Union soviétique n'a aucune commune mesure avec celui d'un autre pays de moindre puissance. Leur contribution à la sauvegarde et à la menace aussi de la paix, leur contribution à l'aide et à la coopération, comme leur contribution à la vie quotidienne de l'Organisation, ne saurait être comparée.

26. Nous ne proposons pas expressément de supprimer ce droit de veto, mais de réfléchir sur le nombre de pays qui devraient peut-être l'exercer par la suite comme sur la manière de modérer cet exercice, afin que son usage serve plus valablement et plus efficacement les objectifs communs de l'Organisation. Nous proposons que toute réflexion à ce sujet, toutes recherches que nous appelons de

nos vœux se soucient de ce courant de démocratisation dont la plupart de nos collègues ont parlé ici. Et que de choses sensées, pertinentes, profondément senties et réfléchies et souvent éloquemment exprimées ont été dites ou se diront durant ce débat à ce sujet !

27. Ce courant de changement par la démocratisation, s'il paraît aujourd'hui de plus en plus ample, de plus en plus impérieux, c'est sans doute parce qu'il couvre des réalités et des vérités dont l'enchaînement s'est fait lentement, graduellement, de façon à peine sensible, à l'ombre des Nations Unies, avec aussi l'aide des Nations Unies. Ces réalités, ces vérités, qui s'enchevêtrent aujourd'hui et qui paraissent complexes, relèvent, selon nous, de l'analyse de deux catégories d'observations. Dans la première catégorie de ces observations, il y a ce que l'on peut appeler l'ordre déjà établi et admis. Dans la deuxième catégorie, il y a ce qui est en voie de l'être, ce qui est au stade de l'interrogation, de la quête, de la tendance à un ordre nouveau.

28. Dans ce qui est établi, dans ce qui existe de fait, nous voyons une scène dominée par deux grands acteurs, de force et de puissance économique, technologique, politique et militaire jamais égalées dans l'histoire de l'humanité. Du fait de leur contribution décisive à la victoire sur l'Axe, du fait des choses et des circonstances particulières et multiples qui les ont opposés sur divers plans idéologique, politique, économique, stratégique, mais heureusement jamais sur le plan militaire, du fait aussi de leur compétition remarquable dans l'exploration, les recherches et les sciences spatiales, du fait enfin de l'équilibre de la terreur atomique qu'ils ont eu la sagesse de respecter au point de connaître aujourd'hui l'équilibre de la prudence, ces deux géants ont accaparé le jeu diplomatique international — ce qui semblait dans l'ordre naturel des choses —, prenant telle initiative heureuse ici, engageant telle action malheureuse là, et développant souvent, ici, là et ailleurs, des tendances qui ont fini par devenir des actes d'hégémonie ou des faits accomplis. Ainsi le superpouvoir de tel géant se trouve souvent projeté à des milliers de kilomètres au-delà de son propre territoire. La volonté de contrôle par l'économie, par la technologie, par les bases militaires, par les flottes de guerre qui sillonnent les mers et les océans — et nous en connaissons en Méditerranée —, par les armes perfectionnées et même par la guerre, témoigne à l'excès de ces tendances à l'hégémonie. Toutes ces manifestations apparemment innocentes ou franchement agressives ont caractérisé, caractérisent, la situation internationale actuelle. Voilà pour ce qui est déjà établi, évident, voilà ce que l'on peut appeler l'ordre hégémonique.

29. Pour ce qui est de la deuxième catégorie d'observations, il y a la volonté d'émancipation des hommes, renforcée par la vague des mouvements de décolonisation qui, tel un torrent de forces fraîches, bouillonne de spontanéité et de valeurs nouvelles et cherche son équilibre dans un nouvel ordre.

30. Et l'on se demande si, avec le temps et avec la volonté toujours renouvelée — telle la mer toujours renouvelée — des hommes à s'émanciper, l'ordre qui s'est établi au lendemain de la seconde guerre mondiale ne connaît pas aujourd'hui l'évolution des ordres, de certains ordres que connut l'histoire et que furent jadis Athènes, Carthage,

Rome notamment, et qui ont craqué comme craque un mur assailli par le temps et l'adversité. Déjà l'Europe coloniale avait fait cette expérience qui aurait pu être plus douloureuse, n'était la réaction salutaire de certains esprits lucides comme M. Mendès-France et le général de Gaulle, auquel nous nous plaçons à rendre hommage, qui, édifiés par l'histoire, ont su trouver dans leur culture, dans leur passé et dans leur patriotisme les ressorts nécessaires pour éviter à leur pays le déclin du rayonnement et pour transformer l'épuisement en un souffle nouveau, galvanisateur, créateur de coopération et d'entraide.

31. Je repose solennellement, du haut de cette tribune, la question que notre président Habib Bourguiba a posée à la dernière Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine tenue à Rabat en juin — se référant à ce qui survit encore comme tache du colonialisme — à l'adresse de tous ceux qui veulent, en Europe, en finir avec le colonialisme :

“Est-il permis de penser que l'Europe communautaire édiflée par l'exemple de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne qui ont tous décolonisé d'une manière plus ou moins réussie, saura trouver les voies et moyens qui permettront au Portugal” — un pays qui s'embourbe et qui, parce qu'il est méditerranéen et européen, doit pouvoir compter sur notre manière de l'aider à décoloniser — “de rapatrier son dernier soldat, son dernier colon, tout en lui aménageant une place et un statut à définir au sein de la communauté européenne ?”

Cela nous semble être la seule voie pacifique qui mettrait fin à l'effusion de sang; elle nous paraît être la voie à rechercher dans la direction de ce que l'on a appelé le dialogue. Ce serait aussi la seule forme peut-être de dialogue utile pouvant déclencher d'autres dialogues et pouvant être le commencement d'une ère nouvelle : celle de la réconciliation des Européens avec eux-mêmes, celle de l'amitié des Européens avec les Africains et celle, enfin, de la solidarité de tous dans un même ordre à rechercher et à réaliser. Que l'Europe notamment s'en préoccupe en étant de nouveau elle-même, l'Europe de l'homme, l'Europe de sa dignité, de sa liberté, l'homme étant toujours pour nous source, moyen et fin de toute action, l'homme frère de tous les hommes; cette Europe-là nous la saluons plus comme force de recherche et d'investigation, comme potentiel de décolonisation, comme force nouvelle agissant pour un équilibre nouveau, que comme une Europe engagée, elle aussi, à l'instar des superpuissances, dans une nouvelle tendance hégémonique.

32. De même que nous saluons les exigences de paix, de progrès et de changement pacifique qui montent d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, de même nous tenons comme encourageants les efforts impressionnants d'ouverture et de participation active à la vie internationale que déploient de grands pays industrialisés tels le Japon de Tanaka, le Canada de Trudeau et l'Australie si grouillante d'énergie et de travail au-dedans et jusqu'ici si discrète au-dehors; tous ces pays se sont mis à l'écoute attentive des pays du tiers monde et à leurs besoins minimaux de vie décente.

33. Comment ne pas constater aussi le rôle important et impressionnant qu'assume la Chine populaire, hier en marge de l'Organisation, fascinante et mystérieuse et aujourd'hui impressionnante de dialectique, de force et de vertus nouvelles. Dans les tendances à l'équilibre nouveau qui se dessinent, l'histoire, la géographie, l'ampleur et le génie du peuple chinois, l'intelligence et le sérieux de ses dirigeants, les manifestations évidentes de leur volonté d'observer le jeu de la règle internationale, nul doute que tout cela porte à croire que la Chine populaire entend nous apporter, avec son immense et ardent concours, un souffle nouveau, une démarche nouvelle et une contribution substantielle à promouvoir un esprit public nouveau dévoué à la cause de la paix et du progrès, c'est-à-dire au renforcement de l'Organisation.

34. Aussi pensons-nous que le système hégémonique de l'après-guerre ne saurait se maintenir dans cette rigidité et avec cette tendance à monopoliser le savoir, le vouloir et le pouvoir, alors que les aspirations à la diversité, à la fluidité, à la complémentarité, à l'harmonie et au nouvel équilibre s'affirment chaque jour davantage.

35. Ne percevons-nous pas des voix qui montent de partout pour s'imposer comme une réalité fondamentale exprimant le refus, la récusation : le refus de la domination, le refus de l'occupation, le refus de l'agression, la récusation des contrôles et des manipulations de longue main. De partout, et de l'intérieur même des sphères hégémoniques, monte la même exigence : nous voulons être libres, libres réellement, libres politiquement et économiquement, libres de notre culture, de notre éthique. Nous voudrions régénérer l'homme, le guérir. Nous voudrions porter l'homme à l'homme.

36. Ce n'est encore certes qu'une exigence, qu'un cri, mais une exigence significative et un cri peut-être prophétique. L'histoire a connu de ces cris qui ont fini par entraîner les hommes et les choses dans un nouvel élan et, chaque fois, un ordre nouveau meilleur a fini par voir le jour et, chaque fois, l'humanité a fait un bond en avant vers plus de justice, plus de liberté et plus de progrès. On connaît le processus. Des plus humbles montent les exigences sous diverses formes, qui expriment des besoins pressants, affirmant des tendances et contribuant à animer le tissu des relations internationales en rapprochant les hommes, en réduisant les antagonismes et en amplifiant le devoir de détente et de solidarité.

37. Il est significatif de constater que la guerre qui ravage les peuples d'Indochine — celui du Viet-Nam notamment, dans ses phases les plus terribles et les plus révoltantes pour toute conscience éprise de justice et de liberté — a beaucoup contribué à une certaine détente entre Washington et Pékin et à un rapprochement plus grand entre Moscou et Washington. Il est injuste que ce vaillant peuple du Viet-Nam qui a été un des premiers à prendre les armes pour sa liberté, qui a beaucoup contribué au mouvement de décolonisation et qui contribue, en dépit peut-être même du fait de ses malheurs actuels, à promouvoir indirectement la détente entre Washington, Pékin et Moscou, il est injuste, dis-je, que ce peuple, qui a été le premier à agir ainsi, soit le dernier à ne pas goûter, dans la paix, aux fruits de sa lutte pour son indépendance propre, pour la dignité des peuples

du tiers monde et d'une certaine manière pour la détente internationale.

38. Nous sommes affligés par le fait que la grande nation américaine, notre amie de toujours, en soit à faire la plus atroce des guerres à ce valeureux peuple vietnamien auquel nous lient tant d'affinités et avec le gouvernement duquel nous avons déjà décidé de convenir de relations diplomatiques, bien que nos idéologies et nos systèmes politiques diffèrent.

39. N'est-il pas réconfortant de constater que du fait de nos exigences de développement, aux uns et aux autres, comme du fait de nos querelles, de nos tensions et de nos guerres, ainsi que grâce à notre volonté de non-alignement et de coopération, nous, qui appartenons à la catégorie des petites et moyennes puissances, constituons effectivement pour les superpuissances autant de forces de refus dont il convient de tenir compte, autant de passerelles de communication qu'il n'est pas aisé d'ignorer, autant de sang nouveau qui irrigue le tissu de la vie internationale, autant de courants de passion et aussi autant de pressions qui s'exercent sur les superpuissances et les appellent à renforcer le rapprochement entre elles, à encourager le dialogue entre leurs propres protégés, leurs clients ou leurs amis et finalement à se résigner à une réorganisation plus équilibrée et plus juste du monde ?

40. Rendons à notre secrétaire général cet hommage pour sa constatation de grande portée historique quand il dit dans l'Introduction à son rapport :

“Aucun système durable d'ordre mondial ne peut, à ce stade de l'histoire, méconnaître les intérêts, la sagesse et l'importance de la grande majorité des moyennes et petites puissances.” [A/8701/Add.1, p. 2.]

Ne s'agit-il pas là de cet ordre qui se cherche dans ce courant de démocratisation et d'élan pour la liberté ?

41. Nous espérons, nous croyons même que l'ordre hégémonique qui a été établi au lendemain de la seconde guerre mondiale est en train de se transformer, de se transcender, en une immense vague de solidarité et de coopération universelle comme l'Europe coloniale s'est dépassée vers ce qu'elle est en voie de devenir, c'est-à-dire ce faisceau des volontés et des forces qu'elle s'emploie à unir pour assurer la sécurité et la coopération des Européens entre eux et pour promouvoir avec les autres la solidarité et l'entraide.

42. C'est dans cette direction, c'est vers ce nouveau règne de l'homme, c'est vers cette communauté nouvelle plus attachée à la qualité de la vie qu'au niveau de vie, plus généreuse, c'est-à-dire plus juste et plus fraternelle, que l'Organisation peut faire beaucoup.

43. Nous savons que cette communauté, ce nouvel équilibre, ne sera pas le fruit de la magie, mais le résultat de longs et difficiles efforts de pensée, d'organisation et de travail dans les organismes spécialisés, dans les institutions internationales gouvernementales ou non gouvernementales, dans les organisations régionales et dans les différentes manifestations du mouvement des pays non alignés aux-

quels nous voudrions rendre hommage pour la constance et le sérieux du travail accompli.

44. Les vieux messages sont de plus en plus usés, fatigués, les vieux idéaux d'existence d'occident ou d'orient, les doctrines capitalistes ou communistes : lutte de classes, dirigisme, collectivisme, libéralisme, république, monarchie, autant de thèmes générateurs de malentendus et de brouilles sur lesquels il est urgent de nous réconcilier pour nous atteler à la seule tâche de la solidarité et de l'entraide universelle dans la clarté de nos options, étant bien entendu que les systèmes économiques à adopter sont tenus pour des moyens mis au service de l'homme, la seule finalité qui compte.

45. Après U Thant, notre secrétaire général, M. Kurt Waldheim, rappelle avec force les problèmes clefs de l'humanité que l'ONU peut et doit résoudre dans les quelques années à venir en oubliant nos querelles et en donnant l'impulsion nécessaire à un type plus juste et plus équilibré de croissance.

46. Si nous sommes conscients, riches et pauvres, que notre monde risque de devenir physiquement inhabitable, que notre vie d'homme court à terme un danger mortel, que notre planète paraît trop petite pour répondre à l'accroissement des populations et à leurs besoins, pourquoi alors le sentiment pressant de solidarité ne l'emporte-t-il pas en priorité, pour être canalisé et organisé dans des plans et instruments de travail efficace et planifié ?

47. Les problèmes de l'environnement, notamment, constituent la hantise des pays hautement industrialisés; la question de la croissance démographique est particulièrement l'obsession des pays pauvres et les problèmes que posent certains aspects du développement technologique et scientifique — comme, par exemple, la communication par satellites — préoccupent ceux qui ne pourraient pas en posséder et qui auraient à subir les informations, les orientations, les slogans au gré de ceux qui en disposent. Tous ces problèmes, en fait, nous préoccupent tous en tant que communauté.

48. N'est-il pas urgent d'affronter alors résolument ces problèmes dans l'esprit de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, conformément aux recommandations de la Banque mondiale et des différentes institutions spécialisées pour ce qui est du développement, et aussi et surtout en multipliant les consultations, les concertations, en nous interpellant les uns les autres et en échangeant le fruit de nos expériences au niveau de nos organisations régionales d'abord et, ensuite, au niveau de notre institution.

49. Hélas, au sein de notre communauté, persistent encore de dangereuses contradictions et des tensions toujours renouvelées. Je pense à l'affrontement israélo-arabe au sujet de la Palestine, à l'affrontement racial entre Blancs et Noirs en Afrique, à l'affrontement entre Grecs et Turcs au sujet de Chypre, à l'affrontement entre frères dans le sous-continent indien. Je pense à toutes ces pressions aberrantes qui risquent d'inhiber tout effort, toutes recherches, vers un ordre plus équilibré.

50. Franchement, sincèrement, je me demande si, hors des manœuvres des grands, à l'abri de leurs jeux, hier à la guerre froide, aujourd'hui à la détente chaude, je me demande si, laissés à nous-mêmes, à notre volonté commune de liberté, de justice et de progrès, nous ne serions pas en mesure de dépasser nos contradictions par le dialogue et la communication en veillant, à travers ce que les uns et les autres découvrent ou développent, à réunir ce qui concorde, à exclure ce qui diverge et à composer la vivante synthèse qui aide à la solution de nos problèmes et à l'entretien de notre esprit public, c'est-à-dire de notre nécessaire solidarité.

51. Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais m'adresser dans cet esprit à M. Abba Eban — je regrette qu'il ne soit pas là où il aurait peut-être dû être — qui a parlé ici de la situation au Moyen-Orient. Je voudrais traiter de cette situation au Moyen-Orient qui, en s'aggravant, risque de pourrir les hommes et les pays dans une des régions les plus sensibles.

52. Depuis un demi-siècle, sionistes et arabes, de Palestine et d'ailleurs, sont en tension belliqueuse, les uns défendant leurs dernières conquêtes, les autres attendant leur prochaine revanche, cependant qu'alternant l'arrogance et la haine les Palestiniens, les Arabes, terrassés mais point vaincus, les Israéliens, emportés par la vague de leurs armes et de leurs mythes, mais point victorieux, continuent devant l'incertitude des lendemains à remâcher la violence et à sécréter le désespoir, l'impasse et, par voie de conséquence, le terrorisme et ses effets aveugles. Hier, ce fut celui des organisations israéliennes comme l'Irgoun et Stern et, aujourd'hui, celui des organisations palestiniennes comme Septembre noir.

53. Alors que les mots évoluent avec les hommes et les réalités, il est significatif que, pour traiter des problèmes du Moyen-Orient, l'on soit suspect quand on ne parle pas un certain langage; on est condamné à user de certains mots comme on utilise une certaine monnaie; une monnaie battue pour les temps de guerre, une monnaie qui ne sert que pour le trafic de haine, une monnaie fausse et qui, pourtant, continue de courir et de fausser les débats, les hommes et les événements.

54. N'oublions pas que, dans cette région où le ciel est venu rencontrer la terre pour la féconder de sa grâce, on a longtemps rivalisé, on rivalise encore dans l'erreur envers l'esprit, dans le crime envers les hommes et dans le sacrilège envers Dieu. Dans chaque démarche, à chaque étape des solutions envisagées, la densité, l'intensité, la complexité du problème apparaît. C'est ici que les méthodes, l'approche des problèmes déroutent quand elles touchent à cette région sensible; elles peuvent paraître désordonnées, toujours passionnelles, souvent épidermiques et relèvent parfois plus de la métaphysique, du mythe, que de la réalité.

55. C'est vrai aussi que les pays arabes donnent l'impression du chaos avec l'extrême abondance chez les uns et l'extrême misère chez les autres, avec cette tendance fâcheuse, pour les uns et les autres, de se chercher parmi les grands des ouvertures, des protections, pour soutenir leurs querelles ou pour se mettre à l'abri des coups du destin. C'est vrai aussi que ces grands croient assurer leur domi-

nation en ayant des protégés, voire des clients, et c'est aujourd'hui une évidence que les grands se jaugent et se mesurent par "petits" interposés, tout en plaçant leur surplus d'armes périmées ou en essayant sur eux de nouvelles armes dites classiques.

56. S'il est vrai que, dans le passé, les pays arabes avaient accumulé les erreurs et les échecs, il n'est pas moins vrai que c'est bien dans leur camp que se trouvent aujourd'hui la raison, la loyauté et la volonté de se déterminer en fonction de la règle du jeu international.

57. Qu'on ait l'honnêteté de constater et de dire que c'est la déraison d'Israël qui bloque les décisions de l'ONU et développe une sorte de dialectique du désespoir, qui pousse les uns à commettre la folie condamnable de détourner des avions civils, les autres à hypothéquer leur développement en consacrant à l'armement l'essentiel de leurs crédits et de leur énergie, d'autres à changer de régime par le coup d'Etat à défaut de pouvoir changer le cours des événements et le système actuel qui opprime et bouche les perspectives de l'avenir.

58. Jamais les pays arabes du Moyen-Orient, jamais les Palestiniens ne se sont sentis aussi opprimés, aussi incompris et dans une situation aussi bloquée. Les juifs du ghetto de Varsovie auraient pu, auraient dû, le monde aurait pu, aurait dû comprendre cela. Si, pour les Palestiniens, le pire n'est jamais sûr, le meilleur semble toujours, et de plus en plus, fuir.

59. Et pourtant, il y a dans la position d'Israël une telle marge de déraison, un tel excès dans le défi et l'arrogance, une telle volonté de narguer l'ONU, son secrétaire général, son conseil de sécurité, son assemblée générale, ses organismes, les quatre grands et chacun de ses Membres, il y a dans tout cela de quoi faire bouger des montagnes d'indifférence et de laisser-faire.

60. Que les grandes puissances, par ailleurs si chatouilleuses sur les affaires d'amour-propre et de prestige, laissent à ce point se dégrader l'autorité de l'ONU et l'esprit public, voilà qui est proprement susceptible de laisser rêveur, voilà qui est choquant, voilà, quand il s'agit d'Israël, qui est pour le moins inattendu. Quand il s'agit d'Israël, quand il s'agit de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, certaines grandes puissances délaissent l'ONU, et son autorité morale flotte et se déprécie telle une vulgaire monnaie. Mais qu'Israël, que les Israéliens surtout se comportent comme on le sait à l'égard de l'ONU qui a fait naître Israël en l'imposant, en 1947, arbitrairement aux Palestiniens sur une terre qui était, certes, sous mandat britannique, mais qui avait ses nationaux, les Palestiniens, les musulmans, les chrétiens et les juifs, que les Israéliens aujourd'hui, les favorisés de 1947, considèrent l'ONU comme le cimetière des résolutions avortées — on l'a dit en clair — alors que les Arabes, les victimes d'hier, s'engagent à respecter les recommandations et les résolutions de cette ONU, voilà qui en dit long sur l'évolution des esprits et des mœurs chez les uns et les autres. S'agissant des Israéliens, je ne peux m'empêcher de penser à cette catégorie de nourrissons, dont a parlé Montaigne, gavés, gâtés et dodus, qui crachent sur le sein de leur mère et hurlent leur colère à la face de ceux qui les ont vu naître, à la face de ceux qui les ont aidés à voir le jour.

61. Permettez-moi de dire à M. Abba Eban, dont l'habileté n'a d'égal que l'art oratoire auquel il se plaît à s'exercer : vous savez, Monsieur Abba Eban, que nous, en Tunisie, n'avons pas de haine contre vous. Vous savez comment vivent les juifs tunisiens, vous savez qu'il y a même, dans notre parlement, un député juif tunisien dont nous nous honorons. Si nous vous le disons, c'est parce que nous le pensons très sincèrement et que nous sentons très profondément ce que nous constatons. Non, ni nous, ni les Palestiniens que vous avez frustrés de patrie et de foyer et dont vous ramenez la cause nationale à l'éternel problème de réfugiés, à une petite querelle, ni les Arabes dont vous avez accaparé le territoire, ni les chrétiens, ni les musulmans à l'égard desquels vous vous êtes rendus coupables de violences en continuant à violenter Jérusalem n'ont de ressentiment envers vous, en tant que juif, en tant qu'Israélien. Grâce à l'action du président Bourguiba, nous faisons l'effort constant de bannir la haine qui stérilise, d'éviter les faux-fuyants qui égarent et les fausses attitudes belliqueuses qui ajoutent aux passions.

62. Et Munich ? me direz-vous. Parlons-en de Munich, des faits et de la vérité de leur enchaînement. A Munich, promue pour un temps au rang de capitale olympique, après avoir été une des cités du nazisme, Munich où les champions se mesurent et concourent à l'abri des passions politiques et militaires, quelques Palestiniens ont cru devoir se présenter au village olympique — dont ils sont exclus, vous le savez, comme ils sont exclus de tout ce qui vit sur le plan international, et où flotte, parmi d'autres, le drapeau d'Israël en lieu et place de ce qui devait être, selon eux, le drapeau palestinien — et ils ont réussi à neutraliser quelques champions israéliens illustres dans le but de les échanger contre de vulgaires fedayin. Certes, la pratique des otages est détestable dans l'absolu et plus détestable encore quand on choisit le stade pour champ d'opération. Mais je dirai simplement en passant, en ouvrant une parenthèse dont je m'excuse, que je ne suis pas sûr que cette pratique d'otages n'est pas courante aujourd'hui à Gaza, à Jéricho ou à Jérusalem, dans les Lieux Saints des musulmans, des chrétiens et des juifs — mais de cela nous ne parlerons pas aujourd'hui. Jusque-là donc, à Munich, rien de tragique. Certains esprits froids, formés à l'école des ordinateurs, et sans doute inspirés par les dieux du stade, ont même parlé de performance sportive. Les Palestiniens ont dit qu'ils pourraient même se rendre en Tunisie avec les champions israéliens. Ils ont même téléphoné à une personnalité jordanienne vivant en Tunisie, sans doute pour souligner à juste titre que, malgré la répression noire de septembre des Palestiniens par les autorités jordaniennes, la fraternité entre Jordaniens et Palestiniens demeurait réelle. Il n'a dépendu ni des Tunisiens, ni de la personne jordanienne, ni des Palestiniens, ni, je pense, de leurs otages israéliens, d'organiser la réception, à Tunis, de la cargaison extraordinaire de ces étranges visiteurs. Nous les aurions, bien sûr, bien reçus s'ils s'étaient présentés à nous et nous aurions engagé le dialogue avec vous dans la sérénité, convaincus depuis toujours que parler, dialoguer vaut mieux que bombarder, tuer. L'avènement du dialogue direct entre nous à ce sujet aurait même été plus fructueux. Il aurait pu devenir un événement source. Il aurait peut-être même permis aux deux antagonistes irréductibles, les fedayin palestiniens et ce qu'on appelle les Faucons israéliens, d'élever le débat, d'évoquer des perspectives d'avenir, voire

d'envisager certaines solutions. Bref, on aurait parlé. On ne sait pas, au juste, ce qu'il serait advenu.

63. Monsieur Abba Eban, il est infiniment regrettable de vous dire, à vous qui ne cessez sincèrement de demander à dialoguer, que, selon les informations et indications dont nous disposons, c'est bien vous, les dirigeants israéliens, — bien sûr, ce n'est pas vous personnellement — qui aviez insisté pour tuer et pour ne pas parler avec les fedayin.

64. Est-ce à dire que vous voudriez parler avec les autres Arabes, cependant que vous entendez tuer les Palestiniens, directement ou par tel pays européen interposé, voire par tels pays arabes, eux-mêmes interposés, que souvent vous sommez de contribuer à votre sécurité en leur demandant de liquider les Palestiniens, au risque de les terroriser, comme vous venez de le faire en Syrie et au Liban ?

65. Monsieur Abba Eban, entendez bien ceci :

“J'ai dit librement même, il y a quelques mois, ce que je pensais du terrorisme palestinien. On provoque infailliblement ce terrorisme chaque fois qu'on réduit à une situation sans espoir les tenants fanatiques d'une cause juste.

“Mais ceux dont je parle ne sont pas des terroristes. Ce sont simplement des martyrs. Ils sauraient mourir les armes à la main, en héros, comme ceux du ghetto de Varsovie. Ils n'opposent, comme les martyrs chrétiens dans le cirque, que leur foi, que leur résolution d'aller sans fléchir jusqu'au bout du sacrifice. En cédant devant cet acte de foi, devant cette volonté de sacrifice, on ne s'humilie pas, on grandit. Certes, ce problème palestinien demeure posé dans son ensemble. La rébellion ne le résout pas, le terrorisme ne le résout pas, l'obstination dans la répression ne le résout pas davantage. Ce problème, comme tant d'autres, est actuellement remis à l'ONU.

“Ce retard a déjà coûté trop de souffrances, suscité trop de haine. En Palestine, comme dans le reste du monde, il faut la paix, et il n'y a de paix stable que la paix juste.

“Pourquoi ce gouvernement s'acharne-t-il ainsi ? Je sais que sa responsabilité n'est pas seule et que, plus ou moins consciemment ou inconsciemment, presque tous les gouvernements du monde, et l'ONU elle-même, ont été ses complices actifs ou passifs dans le drame affreux de la Palestine. A quoi riment les récriminations ? Il faut en finir. L'appel universel de la justice devient irrésistible. Grâce, donc, pour ces malheureux qui aspirent naturellement, légitimement, à ce refuge qui est une patrie, leur patrie, après tant de tribulations et de souffrances. Il est naturel qu'au sortir de tant d'épreuves ils rêvent, comme asile, d'une terre qui, pour une part, serait à eux, où ils se trouveraient entre eux égaux et libres et où ils pourraient enfin respirer, travailler, voir grandir leurs enfants dans une atmosphère sûre et fraternelle.

“Telle est ma position. Je n'aborde jamais ce sujet qu'avec scrupule. Je souhaite ardemment que les circonstances me permettent de le traiter ici pour la dernière fois.”

66. Monsieur Abba Eban, tous ces nobles propos ne sont pas de moi, ne sont pas d'un Arabe, ne sont pas d'un passionné, ne sont pas d'un étranger quelconque. Ce sont

ceux d'un grand homme, d'un grand esprit, mort depuis, vous le savez. Vous savez tout cela, mais vous n'en connaissez peut-être pas l'auteur. Ils sont d'un grand esprit, dis-je : ils sont de Léon Blum. Si je les ai cités longuement, c'est parce qu'ils expriment les sentiments des Palestiniens d'aujourd'hui, après avoir exprimé ceux des juifs de l'*Exodus*, hier, en 1947. Ces propos ont été écrits en 1947.

67. Voyez-vous, Monsieur Abba Eban, ce danger qui vous menace, qui nous menace tous, c'est peut-être votre tendance à ne pas voir le réel, à ne pas le lier à l'avenir et à omettre surtout de penser à l'avenir, comme le faisait Léon Blum et comme il le demandait, ou peut-être d'y penser en avare. Vous êtes en train de vous opprimer, de vous torturer en ne voulant pas changer, en vous interdisant de bouger, en vous montant vous-même, en vous raidissant dans le formalisme et le maquis de la procédure. Tenir les territoires occupés comme des sûretés directes, créer le fait accompli ici, susciter l'exode là, organiser la répression contre les Palestiniens partout, c'est prendre pour vous-même, pour nous tous et pour la région, une assurance de malheur sur l'avenir.

68. N'avez-vous pas songé que les haines sont à leurs vingt-cinquièmes semences, qu'au cours des trois guerres gagnées toutes les familles palestiniennes sont démembrées, dispersées, écartées, faussées, et bien d'autres familles arabes encore ? Et que de ferments de révolte semés dans la région ! Alors, de quelle échelle de valeurs parlez-vous ? Alors, à quels précédents vous référez-vous ? Dites-nous si vous êtes disposé à quitter Jérusalem. Etes-vous disposé à accepter une patrie palestinienne, un Etat palestinien ? Dites-nous pour quelle forme de coexistence avec les Palestiniens vous optez, quelles frontières au juste vous voudriez. Etes-vous dans ces dispositions objectives de paix ?

69. Nous vous croyons sincère, Monsieur Abba Eban, dans vos déclarations, et c'est cela qui nous préoccupe beaucoup, parce que nous en sommes à nous demander si, en définitive, il est dans la nature de votre régime de pouvoir faire la paix. Ne dites surtout pas que les Arabes, les Palestiniens eux-mêmes, fuient le dialogue pour la paix. Proposez des conditions de paix valables et vous serez étonné par le sens des responsabilités et l'esprit constructif des dirigeants arabes les plus intransigeants, y compris parmi les Palestiniens.

70. A une situation de guerre il ne peut y avoir que des interlocuteurs de guerre.

71. Je m'excuse d'avoir parlé aussi longuement, d'avoir parlé avec cœur. Mais quand on voit que la situation internationale est en train d'évoluer — à côté des zones d'ombre il y a de pâles lueurs : l'Amérique engage d'utiles dialogues avec Pékin, avec Moscou, voire avec Hanoï, en vue de réduire la tension dans le monde —, quand on pense que l'épineuse affaire de Berlin est réglée, quand on voit que l'Allemagne et ses voisins s'engagent dans la voie de la coopération, quand on voit enfin les pays européens conjuguer leurs efforts en vue de réaliser entre eux un nouveau climat de confiance et de sécurité, quand la communauté internationale devient de plus en plus exigeante dans le sens de la concorde, il est scandaleux de

constater qu'il existe encore des séquelles de l'ère coloniale, du racisme ou même du sionisme, qui projettent leur ombre sur la carte de l'Afrique, quelque part dans le Moyen-Orient.

72. Tôt ou tard, les frontières de la réprobation et de l'isolement se refermeront autour de ces îlots de haine et de racisme. Puisse ce vœu devenir un message, celui qui retentit à Jérusalem, celui de Dieu l'unique, des juifs, des chrétiens et des musulmans, appelant les hommes, tous les hommes, à la fraternité et à la concorde ! Nous mériterions de Jérusalem, de Dieu, de l'homme, de l'ONU et de nous-mêmes, si nous agissions pour que ce message devienne réalité.

73. M. KHALID (Soudan) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter d'avoir accepté la direction de l'Assemblée, une responsabilité dont vous vous acquittez avec tact et dynamisme. Nos félicitations vont aussi au Secrétaire général, Kurt Waldheim, dont la première année de fonctions va s'achever. A vous, Monsieur le Président, nous promettons notre coopération constante et à lui, notre appui plein et entier.

74. Au cours du débat général de cette année, deux thèmes réapparaissent souvent : la terreur et la détente. Ce sont deux phénomènes, semble-t-il, impossibles à concilier. Dans la présente déclaration je voudrais m'occuper essentiellement de ces deux questions.

75. Depuis la seconde guerre mondiale, qui a donné à l'homme l'élan nécessaire pour s'organiser à l'échelle internationale et dans l'espoir d'enrayer les dangers qui menacent la paix et la sécurité à divers niveaux structurels, le monde a connu des changements radicaux qui ont modifié de façon profonde les notions de temps et d'espace, donnant ainsi des dimensions nouvelles à l'interdépendance générale des hommes. Ce qui se passe dans un autre pays, même dans un petit village, cesse d'être limité à ce seul lieu et le monde entier s'y intéresse.

76. Le monde a vu aussi l'homme commencer à comprendre ses droits inhérents et les nations ont compris qu'aucun peuple n'est assez noble pour être le maître d'un autre.

77. Malgré cet éveil et malgré cette indépendance, la violence déchire encore le monde. Cette violence, en réalité, n'est qu'un élément très modeste du problème beaucoup plus vaste du désordre qui résulte d'indignités et de drames humains qui affectent une grande partie de l'humanité, dans tout le globe, mais que l'on ne représente pas suffisamment dans les moyens d'information qui, souvent, sont mûs par des sentiments égoïstes. En fait, ce n'est que lorsque le problème éloigné laisse quelques traces sur notre propre seuil que nous comprenons que nous ne nous trouvons pas isolés dans un îlot de paix et de sécurité, mais que nous sommes dans une mer d'indignité, de souffrance et de tragédie humaine.

78. Le monde est harcelé par la terreur; la terreur à l'intérieur et au dehors des frontières de nos pays; la terreur, qui est le fait de particuliers ou de groupes d'individus et d'Etats. A l'intérieur, c'est souvent une

réaction contre les inégalités de la naissance, contre les inégalités d'argent, un sentiment de révolte devant l'asphyxie morale d'une civilisation en décadence. Au dehors, c'est une révolte contre l'asservissement colonial, l'agression territoriale ou l'humiliation nationale. Dans tous ces cas, la terreur n'est pas inspirée par une disposition naturelle à la violence ou par une tendance au dépit. C'est bien plutôt la réaction à des tourments intérieurs nés de l'inégalité et de l'amertume. Dans tous ces cas, rien n'est sans motif. La terreur gratuite par des individus ou des groupes est condamnée. A l'échelon national, le résultat en est un terrible dommage et, au niveau international, un désastre absolu. Aucun gouvernement qui croit à un ordre mondial meilleur et à un plus grand bien-être de l'homme ne peut tolérer la première forme de ce terrorisme ni permettre la deuxième.

79. Si nous essayons véritablement de libérer l'humanité de la violence sous toutes ses formes, nous devons nous occuper non seulement des conséquences mais aussi de l'origine. Ne pas comprendre pleinement l'interdépendance des intérêts locaux, nationaux et régionaux de la communauté mondiale a généralement pour résultat d'empêcher l'Organisation mondiale de comprendre les causes profondes de problèmes qui naissent souvent aux niveaux inférieurs ou intermédiaires de la structure mondiale.

80. Si donc nous sommes opposés à l'inscription de cette question [*point 92*] à l'ordre du jour de l'Assemblée, ce n'est pas parce que nous contestons l'initiative du Secrétaire général tendant à traiter d'un phénomène universel négatif ou que nous contestons le devoir de l'Organisation de s'occuper des actes mauvais qui menacent l'essence même de notre société civilisée. Ce contre quoi nous voulions nous protéger, c'est contre l'exploitation de la question par ceux dont les convictions sont douteuses et la vertu contestable. L'évolution du débat a justifié nos craintes.

81. Il est intéressant de constater que de tous ceux qui ont parlé de la terreur, les trois pays qui ont décidé de faire de la question un des thèmes principaux de leurs déclarations sont les pays qui ont agi contre toutes les résolutions les concernant adoptées par les organes de l'Organisation, y compris l'organe supérieur en matière de maintien de la paix, le Conseil de sécurité, qui s'efforce d'établir la paix et l'ordre. Est-il besoin de préciser que cette trinité impie dont je parle est celle de l'Afrique du Sud, du Portugal et d'Israël ?

82. L'Afrique du Sud a consacré un quart de sa déclaration [*2046ème séance*] à dire au monde que le terrorisme résulte du refus du dialogue et qu'il faut le condamner, quels qu'en soient les mobiles. Le Portugal, consacrant un tiers de sa déclaration [*2048ème séance*] à ce sujet, a voulu enseigner au monde qu'aucun désir de justice ou de réforme, qu'aucune soif de libération ne sauraient justifier le recours à la force. Israël, consacrant plus de la moitié de sa déclaration [*2045ème séance*] au terrorisme, a essayé de faire croire à l'Assemblée que la terreur la plus répandue dans le monde d'aujourd'hui est celle qui trouve ses racines dans l'hostilité arabe à l'égard d'Israël, le reste du monde allant pour le mieux. Ce sont des affirmations comme celles-là qui expliquent la position de ceux d'entre nous qui préconisent la circonspection. Ce sont des déclarations

comme celles-là qui font que nous nous demandons si vraiment les mots disent bien ce qu'ils semblent dire. Le mot "terrorisme" est surchauffé. Il est tellement surchauffé qu'il en est presque vide. C'est peut-être par là qu'il faudrait commencer : définir les mots. Comme disait Socrate, la sagesse commence par la définition des termes. Ni la virtuosité oratoire ni les inventions admirables dans l'insolence de la démagogie ne sauraient nous mener bien loin.

83. Eh bien, parlons donc du terrorisme ! Parlons-en tel que nous le voyons se manifester dans le fléau du colonialisme qui pollue notre continent, dans un racisme qui souille nos sociétés, dans les tragédies que subissent les peuples innocents d'Asie, où les bombardements ne cessent pas malgré les ouvertures de paix et où l'on voit fifres et tambours continuer de mener les armées à la guerre, dans les attaques cruelles, aériennes et terrestres, contre des villages pacifiques, contre des femmes et des enfants innocents, au Liban. Ceux qui ont décidé de maintenir l'Organisation dans une angoisse constante au cours de la présente session ne peuvent venir nous dire que la mort de particuliers est une tragédie, mais que les meurtres en masse sont simplement des éléments de statistique.

84. C'est le colonialisme, le racisme, l'expansion territoriale et le recours irréflecti à la force de la part des Etats qui sont les ennemis mortels de la paix et des rapports civilisés entre peuples et nations.

85. En Afrique, par exemple, si l'on voulait ne juger les Nations Unies que par leurs états de services dans les questions de colonisation et de discrimination raciale, nous ne serions guère fondés à nous féliciter des résultats. Voilà exactement 26 ans que l'Organisation a commencé de s'occuper des questions africaines, lorsque l'Inde, en 1946, a évoqué la question de la discrimination raciale en Afrique du Sud*. Depuis lors, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont à eux deux adopté plus de 130 résolutions tandis que la Cour internationale de Justice a donné une demi-douzaine d'avis consultatifs, tous sur les questions de la décolonisation et de la discrimination raciale en Afrique. Beaucoup de ces résolutions et avis se sont noyés dans l'océan des bonnes idées mort-nées. Malgré leur intérêt pour ces questions pendant plus d'un quart de siècle, les Nations Unies n'ont pas été capables d'améliorer le sort des Africains et d'enrayer la tendance — qui va maintenant s'accroissant — vers un élargissement du conflit et vers l'escalade de la violence, personne ne pouvant savoir où s'arrêtera cette spirale.

86. En Rhodésie, une clique de rebelles blancs qui représente 4,9 p.100 seulement de la population va croissant dans sa tendance à la répression et à l'arrogance. Le racisme est trop enraciné dans ce pays pour céder le pas à la raison et à la charité.

87. C'est dans les territoires portugais que se trouve la moitié des 30 millions d'habitants du monde qui vivent encore dans l'oppression. Le Portugal n'a pas encore appris que l'objectif constant de la Déclaration sur l'octroi de

l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV)] est de hâter leur indépendance.

88. Mais tous ces incidents ne sont pas isolés. Les Nations Unies n'ont pas manqué de rattacher ce qui se passe là-bas à l'ordre et à la paix dans le monde. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont, depuis 1961, décidé que l'*apartheid* mettrait en danger la paix et la sécurité internationales et ils ont demandé à tous les Etats d'examiner les mesures, individuelles ou collectives, qui pourraient convaincre l'Afrique du Sud d'abandonner sa politique.

89. Depuis 1968, les Nations Unies se sont engagées à adopter des sanctions économiques au titre des Articles 42 et 43 de la Charte, après avoir conclu que la situation créée par la rébellion rhodésienne "constituait une menace à la paix". Si l'Afrique recourt à la force, comme elle l'a fait, avec la bénédiction des chefs d'Etat qui ont décidé, à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) tenue à Rabat, de doubler leur appui aux mouvements de libération, c'est pour libérer le monde d'un mal qui affecte la société civilisée et elle n'agit ainsi que pour essayer de cautériser une blessure qui menace son corps tout entier.

90. A propos du Moyen-Orient, où les territoires de trois Etats Membres sont occupés depuis plus de cinq ans, où un peuple entier souffre depuis bientôt trois décennies d'indignités dues au statut de réfugiés forcés, et où les bombardements sont constants, la violence également se manifeste partout.

91. Le Ministre des affaires étrangères d'Israël, en transformant à sa fantaisie les faits historiques reconnus par l'Organisation et qui ont été repris à maintes reprises par ses différents organes, a voulu rattacher cette violence à ce qu'il considère comme le coupable dans cette affaire. Il a dit :

"Est-il vrai qu'il existe un peuple distinct" — il voulait dire le peuple de Palestine — "privé de la libre détermination et languissant dans la pauvreté, la misère et l'humiliation, et qui dépend de la violence organisée comme seule perspective de salut ?" [2045ème séance, par. 109.]

Et, sans reprendre son souffle, M. Eban a répondu de façon éhontée à sa propre question :

"Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité." [Ibid.]

Là encore, nous avons un exemple de la futilité de ce débat sur la terreur, où les mots signifient des choses différentes suivant ceux qui les emploient.

92. Nous n'avons pas à nous quereller sur les mots pour établir le droit du peuple palestinien à la libre détermination, son existence étant une réalité que seul M. Eban nie. M. Eban est le dernier à ne pas savoir pourquoi la résolution de l'Assemblée générale de novembre 1947 [résolution 181 (II)], à laquelle Israël doit son existence même, a été qualifiée de "résolution du partage". Partage de quoi ? Partage entre qui ?

93. Cette même assemblée a adopté la résolution 194 (III) affirmant que les Palestiniens avaient le droit de regagner leurs foyers ou de toucher une indemnité s'ils

* Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, seconde partie de la première session, Commission mixte des Première et Sixième Commissions, Annexes, Annexe 1 (document A/149).

décidaient de ne pas le faire. Cette résolution a été reprise dans toutes les sessions qui ont suivi. Mais ni le rapatriement ni l'indemnité n'ont pris corps en raison de l'intransigeance d'Israël, que M. Eban a porté la semaine dernière à son paroxysme en niant l'existence même du peuple palestinien. Cette attitude ne mène pas à un examen rationnel de la question.

94. L'ironie suprême, c'est qu'Israël demande à notre Organisation de s'engager dans un processus de proclamation de lois qui bannissent le terrorisme international. L'ironie est plus forte encore lorsque cette requête est faite dans la déclaration même qui dit, et je cite M. Eban, que pour traiter de la question arabo-israélienne, l'atmosphère des Nations Unies n'est pas "favorable aux artisans de la paix" [2045ème séance, par. 68]. Cette déclaration est la contribution suprême d'Israël à l'échec de tous les efforts de paix des Nations Unies au Moyen-Orient.

95. Personne n'est donc surpris par la déclaration israélienne qui, outre le dédain qu'elle a de toutes les résolutions des Nations Unies relatives aux droits du peuple palestinien, ne fait aucune référence à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité que le Ministre des affaires étrangères d'Israël lui-même décrivait l'année dernière comme la seule base de la jurisprudence des Nations Unies en la matière [2015ème séance]. Pour le reste, M. Maurice Schuman a parlé avec beaucoup de lucidité lorsqu'il a dit :

“. . . Quel est celui des pays, quel est celui des peuples du Proche-Orient qui ne comprennent que son indépendance, pour être définitivement assurée, doit être soustraite au jeu des combinaisons ou des rivalités extérieures ? A cette question fondamentale, il n'y aura de réponse définitive et sûre qu'ici et non ailleurs.” [2041ème séance, par. 80.]

96. Il faut beaucoup de courage pour qu'un demandeur se présente pour demander justice alors que lui-même se rend coupable de pratiques honteuses. Chacun sait que l'une des maximes fondamentales du droit est que celui qui se présente pour demander l'équité doit venir les mains propres. Et il faut beaucoup d'aplomb pour demander la justice tout en méprisant la magistrature et en outrageant les magistrats.

97. Sur le même thème, les Etats-Unis sont venus devant l'Assemblée munis d'un projet de résolution [A/C.6/L.851]. Le défaut essentiel de cette résolution est qu'elle se termine par le point par lequel elle aurait dû commencer. Il faudrait avant tout demander aux Etats Membres de s'occuper des sources de la tension. Tant qu'existera l'assujettissement et l'inéquité, les peuples auront toujours recours à la violence pour atteindre des buts qu'aucun autre moyen ne leur permettrait d'atteindre.

98. Les révolutions ne sont jamais allées de pair avec le caractère sacré de la vie humaine. Ce mode de comportement social n'est ni le fait de l'Afrique, ni celui de l'Asie. Ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui ont acquis leur indépendance par la violence, des années avant que Robespierre ne donne au monde sa maxime selon laquelle dans les révolutions "la terreur est justice, prompte, sûre et inflexible", et que les révolutions doivent "conduire les peuples par la raison et les ennemis du peuple par la terreur". Et à

moins que les injustices flagrantes ne disparaissent, à moins que les inéquités suprêmes ne soient supprimées, à moins que l'amertume ne soit complètement arrachée du cœur des hommes, le concept du peuple et d'ennemi du peuple devra continuer à dépendre des moyens et des étalons de celui qui mesure. Et jusqu'à ce qu'un meilleur système d'ordre ne soit établi, dans lequel les Etats qui violent le droit des nations devront rendre compte de leurs actes condamnables, les incidents de terreur insensés ne seront pas isolés, ni dûment enrayés.

99. Une organisation mondiale qui ne viserait pas ces réalités objectives aux dimensions interdépendantes et interactives resterait fragmentée et étrangère à l'aspect extérieur des problèmes sur le plan international, tandis que les causes profondes en resteraient dissimulées aux quatre coins du monde étranger. Cette organisation serait inefficace, ébranlée par les courants souterrains des mécontentements, des amertumes, dans ces coins éloignés du monde.

100. Le phénomène de la violence comme moyen d'exprimer un grief ou de se révolter contre l'injustice, et celui de la détente comme résultat de nouveaux alignements entre les Etats, ne constituent pas nécessairement un paradoxe. La dynamique de l'entreprise humaine reflète aujourd'hui de nouvelles tendances de réalignement à la recherche d'autres façons d'aborder les problèmes. Nous voyons que le fossé se rétrécit entre les grandes puissances qui essaient de résoudre leurs problèmes et de favoriser leurs intérêts nationaux et régionaux communs. Ainsi, ces nations évitent la violence sur leur sol, mais continuent d'assurer la violence par personne interposée sur des sols étrangers. En d'autres termes, nous sommes victimes de l'exportation de la violence.

101. La détente et l'accord au sujet des différends, nous les saluons, si tant est qu'ils n'expriment pas une préoccupation de problèmes d'intérêt national à l'exclusion des problèmes internationaux, ou s'ils ne dégèrent pas en une conspiration du silence. L'absence d'une seule mention de l'Afrique dans la déclaration de Moscou, qui a énuméré toutes les régions du monde où se posent des problèmes, constitue un excellent exemple de la première méthode. La position peu raisonnable de certaines puissances occidentales sur la question de la Rhodésie abordée au Conseil de sécurité est un exemple de la seconde.

102. D'autre part, de nouveaux alignements se produisent entre les petites puissances. D'anciens alignements sont renforcés. La réunion à Rabat de chefs d'Etat et de gouvernement africains et la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés qui s'est tenue à Georgetown ainsi que le résultat de ces rencontres expriment cette tendance. Dans la mesure où ces réunions s'occupent de problèmes régionaux ou de certains problèmes internationaux sélectionnés, lorsque chacun pense la même chose, les tendances sont positives et prometteuses. Mais, lorsqu'on fonde les entretiens sur les lacunes de l'Organisation internationale, cette tendance est déconcertante.

103. Les nouveaux alignements et le syndicalisme international conduisent en fin de compte à ce que le Ministre

des affaires étrangères du Brésil a justement décrit ici dans sa déclaration liminaire comme "la mise en marge diplomatique des Nations Unies" [2038^{ème} séance, par. 33]. Certains d'entre nous pourraient se laisser abuser en pensant que leur salut réside dans la constitution de clubs fermés et dans l'interdépendance des intérêts.

104. Mais l'interdépendance des intérêts signifie plus qu'édifier des principes sur l'interdépendance et la concurrence internationales. Il lui faut une coopération positive en vue d'atteindre l'objectif commun de la dignité de l'homme à tous égards. Il faut que l'on partage sur le plan mondial la puissance et la richesse matérielle, le bien-être spirituel et les bénéfices de la science et de la technique. Tout cela exige un changement fondamental dans la chimie des relations internationales.

105. Mais qu'ont à faire les Nations Unies dans tout cela ? La Conférence de Georgetown, dont l'Acte final a été remis au Secrétaire général, a précisément traité de cette question. Tous, nous avons réaffirmé notre foi en la Charte des Nations Unies, mais la Charte n'est pas un fétiche. Nous avons tous promis notre appui à l'Organisation, mais il faudra que l'Organisation évolue avec le temps. Tous, nous avons demandé la démocratisation et l'universalisation accrue des Nations Unies. La Chine est aujourd'hui parmi nous et sa présence nous enrichit.

106. Les institutions, comme les hommes, croissent et vieillissent. Le changement s'impose si l'on veut un ordre international nouveau fondé sur la justice et le franc jeu. Seuls les morts ne changent pas. Pour atteindre ces buts, des modifications à la Charte s'imposent ainsi que la révision du rôle joué par les divers organismes.

107. L'amendement de la Charte n'est pas un processus inconnu aux Nations Unies. Un aspect tout aussi important est l'évolution des dispositions de la Charte par les interprétations plus souples et plus créatives qu'on lui a données. Comme toutes les constitutions vivantes la Charte doit s'adapter aux événements.

108. Cet effort, il faut l'entreprendre avec un sens des réalités et de l'imagination. Le réalisme devrait nous mener à accepter certains faits de la vie, sans pourtant nous y résigner. Les Articles 2, par. 7, et 27 de la Charte, lus ensemble, nous enseignent qu'il y a, en matière d'égalité, une conception à deux niveaux. Ce qu'il faut contester, ce n'est donc pas le pouvoir plus grand que la Charte donne à certains Etats, mais bien plutôt l'exercice irréfléchi de ce pouvoir. Il faut discipliner le pouvoir, car lorsque le pouvoir ne se laisse pas guider par des principes élevés et éclairés, il ne peut que mener au désastre.

109. J'ai fait allusion aux réalignements régionaux qui sont le fait du désir des nations et des organisations régionales d'aborder leurs problèmes directs, ce qui leur permettrait de répondre aux besoins urgents qu'elles peuvent avoir. Ces alignements peuvent nuire à la coopération internationale lorsqu'il s'agit d'aborder des questions politiques, économiques, sociales et culturelles.

110. Mais fort heureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Au Soudan, nous ne nous vantons pas de réussites

dans ce domaine, mais nous avons une expérience qui, encore que locale, représente un microcosme des nombreux problèmes que connaissent aujourd'hui bien des parties du monde. La coopération que nous ont offerte divers gouvernements amis, les Nations Unies et ses institutions spécialisées, et les organisations bénévoles, témoigne également de l'importance de notre exemple en tant que microcosme des problèmes mondiaux et des possibilités de coopération pour les résoudre à tous les niveaux.

111. L'exemple type, c'est la solution du problème national dont a souffert notre pays, victime depuis 17 ans d'une lutte civile qui a coûté bien des vies, qui a freiné notre développement et engendré l'amertume et le ressentiment entre frères et sœurs au lieu de la solidarité et du patriotisme. Les régions que, dans notre pays, on appelle le Nord arabe et le Sud africain forment un peuple ayant beaucoup plus en commun qu'on ne le croyait, mais l'isolationnisme colonial et la politique de division nous ont laissé un fossé qui a engendré des hostilités que les gouvernements successifs ont essayé de combler — certains, sincèrement, et d'autres moins — sans résultat.

112. Notre gouvernement a compris que le bien de la nation tout entière était lié à l'intérêt de tous les citoyens à participer au pouvoir politique et aux avantages du développement économique, social et culturel de la région. En formulant et en établissant un système d'autonomie régionale, le gouvernement a répondu aux aspirations politiques des habitants du sud et s'est lancé maintenant dans un programme considérable de secours immédiats, de réinstallation et de réhabilitation des réfugiés et de ceux qui reviennent au pays.

113. L'exemple des réfugiés est important parce qu'il est sans précédent. Pendant plus d'un demi-siècle, depuis que Fridtjof Nansen a lancé le premier programme international d'aide aux réfugiés, on s'est efforcé de résoudre les problèmes de réfugiés soit par l'assimilation dans le pays d'accueil, soit par le retour au pays abandonné après une victoire militaire. C'est la première fois dans l'histoire des efforts internationaux en faveur des réfugiés que des centaines de milliers de réfugiés sont rentrés chez eux de façon pacifique et volontairement.

114. Les dimensions internationales de l'expérience soudanaise se révèlent non seulement dans notre acceptation de la multiplicité et de la diversité dans l'unité et la communauté d'intérêts, mais aussi dans la coopération et l'assistance dont nous avons bénéficié de la part du monde extérieur, coopération et assistance de pays frères et d'une famille mondiale qui ont vu dans notre expérience un souffle rafraîchissant de bon sens.

115. Et maintenant, la paix rétablie, nous ne pouvons manquer de parler de l'autre aspect de l'établissement de la paix : le développement économique et social. On ne peut fragmenter la paix et la sécurité en éléments politiques, économiques, sociaux et culturels, dans l'espoir bien vain de résoudre une question sans aborder les autres. Le développement est la condition préalable à la stabilité et à l'expansion, et c'est une condition indispensable à la sécurité et à la paix internationales. Ainsi, le développement des nations prolétaires du monde constitue une respon-

sabilité internationale aussi bien que nationale. L'idée même sur laquelle repose les dispositions de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [résolution 2626 (XXV)] découle d'une conscience de la responsabilité globale de la communauté internationale à l'égard de la solution des problèmes économiques et sociaux.

116. Notre développement économique et social n'est ni à la hauteur de nos besoins, ni au même rythme que le commerce et le développement mondiaux. Il en résulte la pauvreté, la malnutrition et une éducation insuffisante.

117. L'ordre économique international actuel n'est peut-être pas capable de répondre aux besoins et aux espérances du monde en voie de développement, que ce soit en raison de priorités mal conçues, de l'élargissement du fossé entre les intérêts nationaux des nantis et des dépourvus, ou l'absence de normes généralement acceptées. A ces questions comme à d'autres, nous nous efforcerons de répondre dans les Commissions compétentes de l'Assemblée.

118. Pour beaucoup d'entre nous, cette année est celle de l'environnement, celle de l'union de l'homme et de la nature. Cependant, cette situation n'est pas sans ironie — et cela n'a pas échappé à mon sage ami, le Ministre des affaires étrangères de Guyane, qui a dit :

“il serait vain de développer une stratégie planétaire fondée sur l'unité de l'homme avec les autres formes de vie, tout en méconnaissant les facteurs d'inéquité qui compromettent et détruisent l'unité de l'humanité, et ces réalités que constituent la tension et le conflit qui menacent la qualité et l'existence mêmes de la vie humaine . . .” [2038ème séance, par. 110].

119. C'est là l'ironie suprême. Toutefois, malgré les cris d'alarme en présence de la violence et de la terreur, comme de toutes les frustrations et du désespoir des affligés, nous ne pouvons manquer de poursuivre notre pèlerinage. Les Nations Unies n'auront d'autre option que de se consacrer à résoudre ces drames humains qui attendent encore une solution.

120. A cette fin, le Soudan s'engage à appuyer l'Organisation, cette organisation qui, malgré tous ses défauts, demeure la pierre angulaire de la paix et de la stabilité dans le monde comme du bien-être de l'homme.

121. M. BENHIMA (Maroc) : Monsieur le Président, en vous appelant à diriger les travaux de sa présente session, l'Assemblée générale a su vous reconnaître les qualités que requièrent de si hautes responsabilités et que votre prédécesseur, M. Adam Malik, a assumées avec compétence et distinction. Cette élection, si elle est un hommage à vos mérites et à votre expérience, est aussi un hommage rendu à votre pays, dont le destin a été associé pendant des siècles à presque toutes les mutations douloureuses survenues en Europe et à travers lesquelles ses fils, génération après génération, ont exalté l'indépendance des peuples et la dignité des hommes.

122. Elle est aussi la consécration de l'universalité de l'Organisation dont tous les Etats Membres ont vocation, sans préjugés, d'y assumer les plus hautes respon-

sabilités. Ce privilège est d'autant plus mérité que la Pologne, dont vous êtes un des dirigeants, a apporté avec courage et sérénité une contribution déterminante à la réduction de la tension en Europe et à la consolidation de ce que nous appelons déjà — avec raison, j'espère — la détente internationale.

123. Ce n'est pas pour exorciser les démons de la guerre chaude ou froide que nous nous plaisons à qualifier l'évolution actuelle des relations internationales de phase de détente. Certes, l'état présent du monde comporte encore de sérieux motifs de préoccupation, d'inquiétude, voire même d'angoisse, et la route sera encore longue et difficile avant que la communauté internationale ne puisse se sentir engagée avec confiance vers la sécurité et la paix auxquelles elle aspire. Mais cette évolution, aussi timide et aussi aléatoire qu'elle puisse être, a déjà modifié substantiellement la nature et la qualité des rapports entre les puissances prépondérantes dont les antagonismes et la confrontation constituaient justement la source essentielle de la crise qui a marqué les 25 dernières années. Une série d'événements survenus au cours des deux dernières années étaient inimaginables, tout au moins avant longtemps, dans toute analyse du contexte international antérieur.

124. La visite du chancelier Brandt à Varsovie, les rencontres entre les dirigeants des deux Allemagnes, le sommet de Moscou, la ratification des accords germano-russes, sont les étapes les plus marquantes du processus qui a permis de substituer le dialogue à la méfiance, au moins au sujet des problèmes de l'Europe qui a été l'un des foyers des crises les plus graves de l'après-guerre.

125. Une autre série d'événements a étendu ce même esprit à l'Asie et ouvert la voie aux changements les plus marquants de notre époque. Le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et son admission aux Nations Unies, ainsi que la visite du président Nixon à Pékin, sont effectivement des indications significatives que les grands ont réalisé les limites de leur puissance respective et s'engagent à normaliser progressivement leurs rapports.

126. En Asie encore, la visite du Premier Ministre japonais en Chine et le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays changent d'un seul coup toutes les données politiques auxquelles nous étions habitués et ouvrent un nouveau chapitre dans leur histoire et dans celle de toute l'humanité. L'accord entre ces deux pays, l'un avec toutes ses potentialités, l'autre avec toute sa puissance, promet à l'Asie un rôle international réellement à sa mesure et constitue un élément capital du changement de l'équilibre mondial. C'est du reste dans le rajustement constant de cet équilibre que réside, à notre avis, la plus grande chance de sauvegarder la paix et la sécurité internationales.

127. Les pays non alignés, qui se sont organisés pendant les années les plus cruciales de la guerre froide, qui ont résisté aussi bien à la pression qu'aux efforts de persuasion, peuvent ressentir aujourd'hui une satisfaction légitime d'avoir, avec la seule force de leur conviction, pu se tenir à l'écart de l'influence d'un bloc ou de l'autre. Leurs principes et leur action ont été, dans une très large mesure, des facteurs importants de l'évolution des relations entre les

grandes puissances. S'ils se réjouissent que la détente s'amorce dans une partie du monde ou se consolide déjà dans une autre, ils demeurent attentifs et même parfois inquiets devant le risque que le nouvel équilibre qui s'instaure entre les grandes puissances ne conduise celles-ci à la tentation d'une simple redistribution des rôles, des influences et des intérêts dans les différentes régions du monde. Cette détente, ils la veulent indivisible et profitable à l'ensemble de la communauté internationale. Ici même, et pendant toute une décennie, ils en ont fait une profession de foi dont la défense n'a pas toujours été sans risque.

128. A cet égard, je voudrais rendre hommage à U Thant qui avait senti et partagé cette aspiration et qui a contribué, avec une remarquable patience, à l'éclosion de ce nouveau contexte politique qui nous fit passer de la guerre froide à la détente. Je sais aussi, Monsieur le Secrétaire général, toute l'estime et toute la confiance qui vous entourent et j'ai la certitude qu'avec les qualités qui ont déjà établi depuis longtemps votre réputation, vous saurez nous conduire de la détente à la paix.

129. J'ai évoqué tout à l'heure le vœu que forment des pays tels que le mien de voir cette détente généralisée à toutes les régions du monde et, en dépit de l'égoïsme national le plus légitime, j'ai enregistré la satisfaction du Maroc devant ces prémices d'un retour de la paix dans certains continents. Mais celui auquel appartient le Maroc demeure encore à l'écart de cette espérance. La communauté internationale, qui a entrepris, pendant ce dernier quart de siècle, une reconsidération profonde des philosophies et des valeurs sur lesquelles elle fondait son comportement, qui a réussi à se restructurer sur la base d'une éthique plus tolérante, se heurte toujours au concept colonial qui revêt, sur le continent africain, la forme la plus inhumaine et la plus intolérable depuis que ce phénomène a déferlé le siècle dernier, par vagues successives, sur notre continent. Ces fondements du colonialisme, qui ont été pourtant répudiés solennellement dans le cadre de cette nouvelle éthique régissant les rapports entre les peuples, persistent cependant en Afrique où le processus de décolonisation amorcé dans les années 50 n'a pas connu l'accélération souhaitable. Et pourtant, il se trouve encore des nations, appartenant aux plus hautes civilisations, qui le pratiquent et d'autres qui le soutiennent, alors que les unes et les autres ont participé amplement dans le passé, par les valeurs de leur religion ou de leur humanisme, aux changements intervenus dans les rapports entre les hommes. Comment expliquer, dans cette organisation même, l'indifférence ou l'inertie de certaines puissances qui parfois, sans d'autres raisons que celle d'une alliance, ignorent le combat courageux et désespéré des peuples aspirant au respect et à la dignité ?

130. Conscients de cet immobilisme, sinon de cette impuissance, ces peuples prennent de plus en plus en main leur propre destin et choisissent irrévocablement la voie étroite et douloureuse de la lutte. Ce courage leur vaut la sympathie et l'assistance d'un grand secteur de la communauté internationale. Mais les Etats africains en particulier sentent à leur égard un devoir impératif d'aide et de soutien. A l'occasion du dernier sommet de l'OUA que mon pays a eu l'honneur d'accueillir, les Etats Membres leur ont manifesté de la façon la plus éclatante leur appui le plus

large et le plus efficace. La libération de l'Afrique a été le thème dominant de la réunion et des mesures pratiques ont été prises pour que le combat soit soutenu sans réserve. Mais, s'ils sont déterminés à une lutte à outrance parce que l'adversaire la leur impose, ils savent que l'Organisation, par sa charte comme par son action politique, pourrait abréger cette souffrance. Quelle peut être la puissance de l'Afrique du Sud et du Portugal pour se réclamer de l'Organisation, y rester, s'y faire parfois arrogants, alors qu'ils ignorent avec dédain ou mépris les multiples résolutions votées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, avec l'appui de la plupart des grandes puissances ? Que représente la Rhodésie du Sud vis-à-vis de la puissance de la Grande-Bretagne, d'abord, et de la large majorité internationale qui a condamné la sécession et la politique de brutale ségrégation qui l'a suivie ?

131. Il est vrai que le Secrétaire général a effectué un voyage récemment en Afrique du Sud et en Namibie et qu'il a eu des entretiens laborieux avec les dirigeants de Pretoria. Sans méconnaître le caractère positif de cette initiative et de la nouvelle mission qu'entreprend actuellement le représentant du Secrétaire général pour la Namibie, nous ne nous ferons guère d'illusions jusqu'au moment où nous aurons la conviction qu'à travers ces efforts les autorités de l'Afrique du Sud consentent à engager un dialogue dans le sens des décisions internationales qui définissent le statut juridique de ce territoire et des résolutions qui indiquent clairement le processus de sa libération. L'ambassadeur Escher, représentant du Secrétaire général, a notre confiance. J'espère qu'il nous apportera les éléments susceptibles de réduire notre scepticisme.

132. Quant au Portugal, qui mène la guerre totale dans trois régions de l'Afrique, il devrait commencer par se rendre compte que, malgré les moyens qui sont mis à sa disposition, les mouvements de résistance en Guinée (Bissau), comme en Angola et en Mozambique, ont réussi à s'implanter dans ces territoires avec une remarquable organisation qui permet de grouper autour d'eux, dans une action chaque jour plus efficace, l'ensemble des populations libérées. Quel signe viendrait de la part du Portugal nous faire comprendre que ce pays est enfin désireux à son tour de tenter avec l'Organisation des Nations Unies un dialogue qui pourrait progressivement substituer la politique à la guerre ? Les dirigeants nationalistes qu'il a en face de lui ont fait la preuve de leur courage, de leur autorité et sont en mesure de prendre toutes leurs responsabilités. L'Afrique aussi a pris nettement les siennes: elle accorde son soutien à la résistance, elle mène énergiquement et inlassablement son action politique sur le plan international comme au sein de l'Organisation. Cependant, cette même Afrique qui se débat encore dans des difficultés inhérentes à sa rapide mutation et qui se heurte, à l'intérieur comme à l'extérieur, à des problèmes parfois insurmontables a démontré à Rabat qu'elle était capable de dominer les vicissitudes qu'imposent son évolution et la clarification de ses relations interétatiques, de même qu'elle a été au niveau de ses responsabilités sur le plan international en comprenant qu'elle est un élément important de la vie internationale et que, pour que le monde se sente concerné par ses problèmes, il fallait qu'elle s'associe à son tour et chaque jour de façon plus étroite aux affaires du monde. Ce sont ces considérations que les amis de l'Afrique, comme ses

adversaires, ont appelé l'esprit de Rabat. Nous espérons que, l'année prochaine, cet esprit demeurera vivant dans une autre capitale africaine.

133. Mais dans l'analyse que j'ai voulu encourageante, au début de cette intervention, l'Afrique n'est pas la seule région dont la situation nous oblige à reconnaître la persistance des tensions et des dangers toujours imminents pour la sécurité et la paix. Il est devenu maintenant chronique — et surtout depuis cinq ans — que l'Organisation examine la situation créée au Moyen-Orient par l'agression israélienne de 1967 : disons plus correctement par les agressions répétées d'Israël contre plusieurs Etats de la région, à un rythme qui efface le mythe du cessez-le-feu et rappelle brutalement que cette agression est continue et généralisée. L'Organisation a pris une série de décisions, aussi bien au niveau du Conseil de sécurité qu'au niveau de l'Assemblée générale, qui définissent un cadre pour la recherche d'une solution tendant à l'élimination des séquelles de l'agression de 1967 et, notamment, l'évacuation des territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.

134. De nombreuses tentatives ont été faites aussi bien dans le cadre des résolutions que dans celui de la concertation des grandes puissances, ou des initiatives de tel ou tel pays. Les Etats arabes ont constamment prêté leur concours à ces tentatives et n'ont créé aucun obstacle à leur développement. Mais Israël a immanquablement bloqué, sous un prétexte ou un autre, cette action et ces initiatives. Il rejette les résolutions du Conseil de sécurité, refuse d'établir la moindre coopération avec le représentant du Secrétaire général, dénonce la concertation des quatre grands, s'oppose même au plan Rogers. Bien plus, pendant qu'il oppose son refus à toute recherche d'une solution juste et équitable, il poursuit de façon de plus en plus violente ses attaques contre la Syrie et le Liban notamment. Sûr de pouvoir compter sur les impératifs d'une conjoncture précise dans la vie interne d'une grande puissance, il se livre en une seule semaine à deux attaques contre la Syrie et au bombardement et à l'invasion du territoire libanais. Et lorsque le Conseil de sécurité se réunit pour examiner ces agressions caractérisées, l'usage du veto d'un membre permanent lui assure l'absence de toute décision du Conseil à son encontre.

135. Il est particulièrement dangereux pour la paix internationale qu'une situation comme celle qui prévaut actuellement au Moyen-Orient continue à ne faire l'objet d'aucune attention sérieuse, comme si l'Organisation et la conscience internationale qu'elle est censée représenter avaient abdiqué devant le fait accompli, consolidé par une impunité inexplicable. Qu'espère Israël ? Qu'étant assuré de cette indifférence et de cette impuissance des Nations Unies, il pourrait à son gré se livrer contre le pays de son choix aux agressions dont il lui est loisible de définir l'objectif et de déterminer la durée ? Eh bien, c'est chose faite, et les vetos du Conseil de sécurité lui en assurent désormais la répétition sans risque.

136. A plusieurs reprises, les dirigeants des pays arabes directement intéressés ont clairement annoncé leur disposition à soutenir toute initiative qui tendrait, dans le respect des résolutions et la préservation de leur dignité, à engager

un processus susceptible de faciliter la restauration de la paix dans la région. Au bout de cinq ans, cette bonne volonté et cette patience sont mises à l'épreuve et ces Etats, conscients de leurs responsabilités devant leurs peuples, se trouvent de plus en plus contraints de recourir à d'autres éventualités qui ne rapprocheront certainement pas l'avènement de la paix.

137. Cette situation a été dénoncée avec vigueur cette année par tous les Etats africains réunis en juin à Rabat et par les 62 pays non alignés réunis en août à Georgetown. La persistance de la crise et son développement imprévisible ne peuvent être imputés qu'à la seule responsabilité d'Israël ou à celle des membres de la communauté internationale, dont l'indifférence est interprétée par Israël comme un encouragement tacite. Devant une situation aussi nette, il ne pourrait y avoir d'alibi. Et surtout pas celui qu'on appelle le terrorisme.

138. Nous n'avons aucune hésitation à déclarer solennellement que nous sommes opposés à toutes les formes de violence, que le sang que la violence fait couler est à déplorer quelle que soit la nationalité, la race ou la religion de la victime. Depuis quelques décennies, du reste, nous nous sommes toujours trouvés du côté de la victime de la violence plutôt que de celui de ses auteurs. Et si aujourd'hui on amplifie à dessein le pouvoir explosif de certains mots, c'est exclusivement pour les accommoder à l'usage qu'on compte en faire. Et d'abord, qu'est-ce que le terrorisme ? Nous excluons de la définition que l'on cherche à lui donner l'acte motivé par la défense d'un droit légitime et inaliénable que la loi a manqué de protéger. Ce principe a pour nous la même valeur pour l'individu que pour un groupe et *a fortiori* pour tout un peuple. Un acte objectivement violent peut avoir des motivations légitimes et pour parler de l'action des Palestiniens, disons clairement qu'il s'agit là de la manifestation de l'un des aspects les plus douloureux de la crise au Moyen-Orient, c'est-à-dire que là où il y a une agression, il y a nécessairement résistance.

139. Le peuple palestinien a été abandonné en 1948, froidement, cyniquement, moitié en otage chez l'occupant de son pays, moitié jeté hors de ses maisons, de ses terres, hors de ses frontières pour céder la place à des étrangers venus de tous les coins du monde. Ce peuple a espéré longtemps que ceux dont il se réclame pourraient l'aider à retrouver sa patrie et sa dignité. Les pays arabes ont depuis 25 ans essayé de dénoncer l'injustice flagrante commise à l'égard de ce peuple avec la bénédiction de ses censeurs d'aujourd'hui. Ils ont échoué jusqu'à présent. Mais une nouvelle génération, élevée dans la frustration, souvent dans la misère, a retrouvé avec sa majorité physique au moins l'héritage moral et inaltérable que rien ne fait disparaître chez un grand peuple : sa dignité. Pour exprimer cette soif de justice et de dignité, il a essayé des voies et moyens que l'ordre politique régnant dans le monde a laissés seuls à sa disposition. Ils se sont révélés inefficaces puisque son droit est demeuré ignoré. Cette communauté internationale, dont il a sollicité l'équité, ne semble pas avoir compris sa détresse et son appel, alors qu'il a utilisé comme tous les peuples de l'histoire ce sublime recours qui est le don de la vie de soi-même pour rappeler qu'il existe. Il est inutile d'aller chercher ailleurs que dans ce désespoir les gestes des enfants de la Palestine perdue.

140. Cette vérité, que nous ressentons avec douleur et que nous exprimons la mort dans l'âme, est également utile, à notre avis, pour la recherche de la paix véritable dans cette région, partie vitale du bassin méditerranéen. Nous nous attachons d'ailleurs, à l'autre bout de cette Méditerranée, à concevoir et à arrêter avec nos voisins du sud et du nord les bases d'une coopération susceptible d'assurer aux uns et aux autres une sécurité et une prospérité permanentes. Le Maghreb, qui n'a pas encore abouti, progresse allégrement dans la confiance et le respect vers cette unité à laquelle ces peuples aspirent profondément.

141. Sur le rivage européen, le Marché commun s'élargit et l'Europe élabore une unité politique que nous pensons être un facteur positif de la stabilité que l'Europe recherche depuis la fin de la guerre, stabilité nécessaire pour lui assurer dans le monde le rôle qui est le sien. Liés par l'histoire, convaincus de la similitude des intérêts et soucieux avec une volonté égale d'échapper à l'hégémonie des grands, nous formulons ensemble l'espoir de trouver autour de cette mer des raisons suffisantes de renforcer les liens de façon solide et permanente.

142. Nous nous réjouissons de l'éventualité très proche de la tenue de la conférence sur la sécurité européenne. Les peuples de l'Europe, dont l'histoire a été à maintes occasions un destin commun, peuvent avec raison aspirer aujourd'hui à construire ensemble un monde dans lequel ils retrouveront l'authenticité de leur génie et de leur commune espérance. Si nous saluons cette conférence avec joie, nous pensons de la même manière que la sécurité européenne est incomplète et fragile sans la sécurité de la Méditerranée et de tous les peuples qui vivent sur ses rivages. C'est pour cela que nous attachons un intérêt très vif à ce que nos préoccupations y soient prises en considération.

143. Si l'Europe pense que le Rhin ou l'Elbe ont été les axes de son destin, nous pensons que la Méditerranée l'est avec autant de force et que nous nous y trouvons

sérieusement concernés. Nous nous félicitons, au Maroc, des rapports que nous entretenons avec l'ensemble des pays de la rive nord. Tant d'affinités et tant d'intérêts nous lient à eux que la volonté de coopération avec eux devient un impératif de notre destin. Je voudrais dire à l'adresse de l'un d'eux particulièrement, avec lequel nous avons eu en quelque sorte une intimité historique séculaire, que nous avons conscience que les positions que nous occupons l'un et l'autre, tant sur l'Atlantique que sur la Méditerranée, peuvent nous appeler à l'avenir à une coopération plus étroite que par le passé. Si le capital de l'amitié accumulé pendant cette histoire commune est important pour envisager sereinement cette coopération, je dois dire avec la même franchise que la voie à cette action commune doit être débarrassée de tout ce qui peut représenter le risque de heurts ou d'incompréhension.

144. Le contentieux assez lourd qui existait entre nous et l'Espagne s'est allégé de façon sérieuse ces dernières années, mais il comporte encore une divergence fondamentale de vues qui demeure préoccupante au sujet du Sahara. Le souci de préserver la potentialité de cet avenir nous a constamment poussés à rechercher dans le dialogue franc et loyal la solution qui doit rétablir les conséquences de phénomènes du passé qui n'ont plus droit à la validité dans le monde contemporain et que l'Espagne, à cette tribune même, a condamnés avec force quand elle revendique le retour légitime de Gibraltar à son territoire national. Nous avons mené de front un dialogue qui dure depuis de longues années et une action sur le plan des Nations Unies, dont l'Espagne ne facilite plus l'aboutissement comme nous lui en avons reconnu le mérite par le passé.

145. Les véritables amis savent surmonter les querelles; ils doivent les uns et les autres être aussi conscients du devoir de ne pas livrer de si importantes perspectives de coopération à des malentendus qui, à la longue, risquent d'altérer l'amitié la plus profonde.

La séance est levée à 12 h 45.